

Sur la route du Brésil en 1648, le navire hollandais d'Anthony van GANSPOEL fait une escale au Havre-de-Grâce

Jean Christophe Germain

Un article récent ¹ nous a rappelé que, parmi les nombreuses familles néerlandaises qui étaient arrivées en Guadeloupe en 1654, il en était une qui avait fait souche dans l'île, la famille VAN GANSPOEL (van GANSEPOEL, en néerlandais).

On se souvient qu'après que les Portugais eurent reconquis définitivement le Nord-Est du Brésil, au mois de janvier 1654, des milliers de Néerlandais qui habitaient là avaient dû abandonner leurs biens en toute hâte et s'enfuir, avant l'expiration d'un ultimatum. Pour la plupart, ils s'en étaient retournés, ruinés, aux Pays-Bas. D'autres, plus téméraires, avaient préféré tenter une nouvelle aventure outre-mer. Tandis que les uns s'installaient à Nieuw Amsterdam (ce sera la future ville de New York), en Amérique du Nord, d'autres allaient rester sous les tropiques, aux Antilles, la Guadeloupe principalement.

C'est ainsi que les VAN GANSPOEL étaient arrivés en Guadeloupe, nous le savons et, comme la plupart des autres familles en provenance du Brésil, ils allaient désormais contribuer activement au développement de la culture de la canne à sucre dans l'île.

Mais, il faut préciser ici que les premiers VAN GANSPOEL n'étaient pas des agriculteurs. C'était des marchands qui avaient pignon sur rue, à Amsterdam, en Hollande.

D'ailleurs, si le pionnier de la famille au Brésil, Daniel van GANSPOEL, avait quitté très tôt la Hollande pour l'Amérique du sud, c'était pour faire le commerce du bois dit « pau brasil », un bois très prisé des teinturiers pour son fameux pigment rouge. Pour cela, il s'était établi au port de Recife, dans la province de Pernambuco, où il commerçait déjà, aux dires du jésuite portugais Manuel de MORAIS, avant la fin de l'année 1643 ².

Parmi les fils de ce grand marchand, il en était un qui voyageait souvent entre les Pays-Bas et l'Amérique du sud, il s'agissait d'Anthony van GANSEPOEL, le frère cadet de ce Samuel qui fera souche en Guadeloupe.

Au Brésil, comme aux Antilles et comme à Nieuw Amsterdam, les habitants avaient besoin de produits manufacturés indispensables à leur vie quotidienne. C'était souvent auprès de marchands privés qu'ils préféraient se ravitailler et non auprès de la Westindische Compagnie (Compagnie néerlandaise des Indes Occidentales).

C'est pour cette bonne raison que, dès la fin de l'année 1648, Anthony van GANSPOEL devait affréter un navire à Amsterdam. Ce navire se nommait le Dauphin (den Dolphijn), il jaugeait 200 tonneaux et son capitaine, Ippe KRUIS, était originaire du port d'Harlingen, en Frise.

Mais, VAN GANSPOEL n'était pas le seul affréteur, ses collègues avaient pour noms Bartholomeus HOFFER, François DRAYER, Jan de SWEERTS, Willem GRASWINCKEL, Willem CLERMONT et Nicolas TIBOEL.

Deux noms retiennent ici d'emblée notre attention. Ce sont, bien entendu, François DRAYER, le propre beau-frère d'Anthony van GANSEPOEL et Jan de SWEERTS, frère

¹ Famille Van GANSPOËL ou de GANSPOËL Pays Bas, Allemagne, Brésil, Guadeloupe (GHC, 7 mai 2018, <http://www.ghcaraibe.org/articles/2018-art16.pdf>).

² SOUSA (José Bernardino de), O Pau-Brasil na historia colonial (Sao-Paulo, 1978), page 95 : « De suas confissoes consta que ele ocupava oito de seus escravos no corte do pau-brasil que consignava a certo holandes Daniel GANCE PULL, conduzindo o pau para Recife em seus carros de boi ».

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

de Jacob de SWEERTS qui épousera plus tard Constance van GANSPOEL, sœur d'Anthony, et s'établira, lui aussi, à la Guadeloupe.

Le nom de Willem GRASWINCKEL (1620-1707) est plus problématique. Il n'était pas originaire d'Amsterdam, mais de Delft. Son frère Isaac et lui venaient d'être impliqués dans une tentative de traite interlope en Angola. Avec d'autres, les frères GRASWINCKEL, avaient pris des intérêts dans un navire négrier le « St-Jan », capitaine Dirck Pietersz WITTEPPAERT, qui devait se rendre aux Antilles pour y faire son commerce. Mais, avant que d'avoir pu mettre à exécution ce juteux projet, le « St-Jan » était saisi par la Westindische Compagnie et les frères GRASWINCKEL condamnés à lui payer 10.000 florins ³.

Dans le document qui citait les noms des affréteurs du Dauphin, le 16 novembre 1648 ⁴, un autre groupe d'affréteurs était clairement distingué du premier. Il s'agissait, pour la plupart, de marchands juifs portugais d'Amsterdam qui se nommaient Diego DELGADO de PAS, Jonathan LEVY, Daniel VALVERDE, Jacob DULON, Mardoche ABENDANA pour lui et pour Paulus LEVIS LAUDERA PALVY, Jacob BARZILAY, David DRAGO, Aaron MUSAFIA, Isaack DUMARAL, Isaack JACINTHO, David ABENDANA, Moïses DRAGO, Aaron DIAS, Jehomas SERFATTI PINA, Lucas van DE VENNE, Antonio de LA TORRE, Isacq de MERCADO & Philips van der NOOT.

La plupart des marchands juifs dont les noms étaient cités avaient des parents présents au Brésil néerlandais, ainsi que Nicolas TIBOEL, tandis que Lucas van de VENNE était un raffineur de sucres et négociant installé à Amsterdam ⁵ (5).

Le 23 novembre suivant, le nom d'un autre marchand portugais d'Amsterdam, Diogo Salgado de PAS, un catholique certainement, apparaissait encore dans un document notarié ⁶ comme ayant chargé des marchandises sur le Dauphin, à destination du Brésil.

Les deux documents notariés ci-dessus étaient, en fait, des procurations que donnaient tous les affréteurs cités à Anthony van GANSPOEL et à Isaac ABENDANA pour agir en leur nom.

On apprenait que le Dauphin avait été « abordé et rompu » en mer, sans que nous sachions si l'abordage dont on faisait état était consécutif à un combat dans la Manche, ou si c'était l'effet du mauvais temps. Comme le navire n'était pas en état de continuer sa route vers le Brésil, le capitaine KRUIS avait dû relâcher au Havre.

Mais les nouvelles parvenues à Amsterdam n'étaient pas bonnes. La remise en état du Dauphin prendrait du temps, et comme on ne pouvait pas se permettre de laisser dépérir ses marchandises, on fit injonction à Anthony de se rendre le plus rapidement possible au Havre avec un autre navire.

C'est ce qu'il fit, et le 28 décembre suivant, il était déjà présent devant FRECQUET, le notaire du Havre ⁷.

³ Stadsarchief Amsterdam, NA 1085, Joost van de VEN, F°378, 18 décembre 1648.

⁴ Stadsarchief Amsterdam, NA 875, Jacob van ZWIETEN, folio 174 (347), 16 novembre 1648.

⁵ Sur les juifs aux Brésil, voir les ouvrages d'Arnold WIZNITZER et, notamment : Os judeus no Brasil colonial (Sao Paulo, 1966). Sur le commerce du sucre à Amsterdam, voir : REESSE (J.J.), De suikerhandel van Amsterdam (Haarlem, 1908) et POELWIJK (Arjan), De Amsterdamse suikernijverheid en haar ondernemers, 1580-1630, (Hilversum, 2003).

⁶ Stadsarchief Amsterdam, NA 2187/B: Adriaan LOCK, folio 943, 23 novembre 1648.

⁷ Archives de Seine-Maritime, 2E70/250, 28 décembre 1648.

Généalogie et Histoire de la Caraïbe

« Antoine van GANSEPOIL » déclarait qu'il était originaire de la ville d'Achen (Aix-la-Chapelle), en Allemagne, ce que nous savions déjà par les sources généalogiques. Il était, disait-il, « parlant et entendant la langue française ».

Ce n'était pas Isaac ABENDANA qui avait finalement accompagné ce dernier, mais un certain Hermen BARENTSE, qui était de la ville d'Alkmaar en Hollande. Lui ne parlait pas français et il fallut faire appel à un premier interprète du Havre, un interprète-juré pour les langues flamande et hollandaise, à savoir Jean de CRETTEVILLE.

Le capitaine KRUIS ne parlait pas non plus français, et c'est l'interprète Jacques GOUDES qui dut parler en son nom. Une sentence arbitrale ayant été rendue entre le capitaine et les affréteurs, il fut convenu que ces derniers restaient débiteurs envers le premier de la somme de 852 pièces de huit d'Espagne.

Mais, comme van GANSPOEL et BARENTSE n'avaient pas cette somme en liquide, le capitaine KRUIS accepta que le paiement serait différé, moyennant un intérêt de 5%. Le change se ferait sur la base de 58 sols pour chaque réale ou pièce de huit d'Espagne.

Les marchandises du Dauphin allaient être transférées sur un autre navire, la Sirène, du port de 220 tonneaux, capitaine Albert Jansse POY, d'Amsterdam. Anthony VAN GANSPOEL devrait s'embarquer pour le Brésil où, étant arrivé, il débiterait les marchandises.

Le paiement des 852 pièces de huit se ferait ultérieurement, soit en espèces, soit en lettres de change ou encore en marchandises que l'on remettrait ès-mains d'Henry Jansse ROODE, l'un des armateurs du Dauphin et marchand à Amsterdam.

Il reste encore à découvrir les chartes-partie du Dauphin et de la Sirène, mais aussi des documents témoignant du retour de ces navires, sains et saufs à Amsterdam.

Quant à Anthony VAN GANSPOEL, il semble être resté célibataire et avoir agi comme correspondant d'affaires à Amsterdam de sa famille guadeloupéenne. Cela ne l'empêcha pas de continuer à voyager dangereusement, car nous savons de lui qu'en 1660, il avait été capturé par les pirates d'Alger⁸. La date et le lieu de son décès ne sont pas connus. Il se pourrait toutefois qu'il fût mort en Afrique, car le 5 juin 1667, il était présent à Amsterdam, prêt à partir pour la Guinée, après quoi l'on n'entendit plus parler de lui⁹.

Avait-il rejoint un poste que la Westindische Compagnie lui avait confié à Elmina, sur la « côte de Guinée », comme le feront plus tard ses propres neveux, Willem Frederik SCHEFFER et Nicolas de SWEERTS ?

La question reste ouverte.

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)

⁸ Stadsarchief Amsterdam, NA 1135 : Justus van de VEN, f°243, 18 novembre 1660.

⁹ Stadsarchief Amsterdam, NA 3191 : Hendrick OUTGERS, F°211, 5 juin 1667.